

**Braccio, Nadia**

---

**De:** [REDACTED]  
**Envoyé:** 16 janvier 2014 21:45  
**À:** Greffe  
**Cc:** ministre@mrnf.gouv.qc.ca  
**Objet:** «À verser au dossier R 3863-2013 (observations)»

Bonjour

Je vous informe que la société Capgemini a changé mon compteur pour un compteur intelligent, malgré mon refus.

J'ai signifié mon refus à Capgemini, par téléphone dans les délais prescrit par le courrier que j'ai reçu d'Hydro-Québec.

J'ai signifié mon refus en personne, à l'installateur lors de son passage dans notre rue.  
Il m'a informé qu'il ne poserait pas de compteur et enregistrerait un code de refus.

A mon retour de travail, le lendemain, le compteur avait été changé !!!

Je suis lésé dans les droits qui m'avaient été accordé de refuser.

Je serai lésé financièrement, car je devrai payer pour faire changer ce compteur et pour la relève, alors que ces frais de service sont déjà inclus dans la facture que je paie à Hydro-Québec.

Il y a véritablement abus, c'est cynique !

*Salutations*

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]